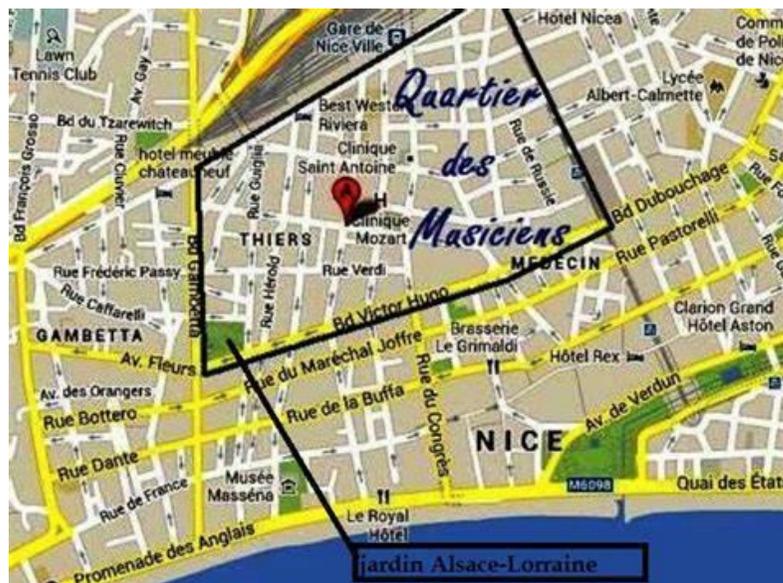




COMITÉ
DE QUARTIER
DES *Musiciens*
NICE ■ FONDÉ EN 1993

Assemblée Générale Comité de Quartier des Musiciens 8 Septembre 2022



Ordre du jour

- 1 Mot d'accueil du Président Jacques Quagliozi
- 2 Remerciement des autorités présentes
- 3 Conseil d'Administration
- 4 Mission et priorités du Comité
- 5 Point financier
- 6 Végétalisation du quartier
- 7 Prise de parole des autorités
- 8 Echanges avec les adhérents



2 Les autorités présentes

- **Monsieur Anthony Borré** - Premier Adjoint au Maire de Nice
 - Vice-Président de la Métropole
- **Madame Visentin** -adjointe au Maire de Nice
 - déléguée de notre quartier
- **Monsieur Alfonsi** -responsable territoire cœur de Nice
- **Madame Cazasnoves** - Référente de proximité
- **Monsieur Gael Nofri** -adjoint au Maire de Nice
 - en charge de la circulation et du stationnement
- **Monsieur Pierre Paul Leonelli** -adjoint au Maire de Nice
 - délégué à la Propreté, à la collecte et à lutte contre les atteintes au cadre de vie
- **Monsieur Auguste Vérola** - Vice-Président du Département des Alpes-Maritimes
 - Suppléant du député des AM Eric Ciotti

3 Les membres élus du Conseil d'Administration

- Jacques QUAGLIOZZI – Président – Responsable de zone (Verdi à Thiers)
- Ariane MAC-GREGOR – Vice Présidente
- Anna-Maria THOUAILLE* – Trésorière - Responsable de zone (Verdi à Victor Hugo)
- Didier GEIBEN – Secrétaire
- Sophia MAILLARD – Responsable de zone (Auber, Durante, Baquis)
- Catherine BERNARD - Responsable de zone (Victor Hugo)
- Monsieur Thierry BELLAICHE
- Catherine PICCIOTTO** – Trésorière d'honneur
- Christian Proud-Diaz – Démissionnaire

* Anna-Maria THOUAILLE - Vote nécessaire de l'AG pour valider sa fonction de Trésorière

** Catherine PICCIOTTO est la fondatrice de notre association avec son mari – Vote de l'AG pour valider la candidature d'Ondine ROMAN fille de Mme PICCIOTTO au CA du Comité

4 Mission et priorités

- Fondé en 1993, le comité de quartier des Musiciens exerce 5 fonctions essentielles :
 - Assurer une liaison quotidienne avec les habitants du quartier et recueillir leurs demandes, remarques et suggestions
 - Définir et mettre à jour les priorités du quartier concerné, en concertation avec les habitants
 - Être force de proposition auprès des pouvoirs publics et travailler les représentants des autorités locales à des initiatives susceptibles d’apporter des améliorations, notamment dans le domaine de l’environnement, de la sécurité, de la circulation et de la qualité de vie...
 - Aider à la décision des autorités pour que celle-ci corresponde le mieux aux besoins des habitants du quartier
 - Informer les habitants, commerçants et professionnels du quartier sur les décisions et actions de la municipalité et des pouvoirs publics

Un site web comitequartiermusiciens.fr

Une adresse mail
comitemusiciens2022@gmail.com

Une adresse postale
Palais Haydee 27, Avenue Auber 06000 NICE

Une page Facebook
facebook.com/comitequartierdesmusiciens

4 Notre périmètre d'intervention



4

Nos priorités = Retrouver la gentrification* d'un quartier historique !

– Priorité 1 : La sécurité

- Globalement bien assurée par l'État et la métropole
- Se détériore dans notre quartier

Mais

- Des cambriolages
- Des accidents liés notamment aux trottinettes
- Des motos garées n'importe où
- Des vitesses excessives
- Certains trottoirs trop étroits
- Des traversées piétons non respectées

– Priorité 2 : La propreté

- La ville déploie des moyens humains et techniques importants

Mais

- Des poubelles à ciel ouvert
- Des mégots de cigarette en pagaille
- Des prospectus sauvages sur les voitures

• 2 causes principales

Une attention insuffisante des autorités

- Nous souhaitons plus d'actions coercitives et rapides

– Priorité 3 : L'incivisme

Une augmentation de l'incivisme

- Des actions préventives et de sensibilisation
- Une pollution sonore insupportable

* Gentrification : La gentrification désigne une forme particulière d'embourgeoisement d'un espace populaire qui passe par la transformation de l'habitat, des commerces ou de l'espace public. Il s'agit d'une transformation sociale qui se traduit par une transformation matérielle et symbolique de l'espace

4 Nos priorités

INCIVISME : LA MAIRIE DE CANNES RENFORCE SES ACTIONS CONTRE LA POLLUTION DUE AUX MÉGOTS DE CIGARETTES

- La municipalité poursuit son combat contre l'incivisme et les jets de mégots de cigarettes sur la voie publique en signant un partenariat avec l'éco-organisme **Alcome***.

PROPRETÉ, SÉCURITÉ ET ORDRE: LES TROIS MOTS ESSENTIELS AU DÉVELOPPEMENT DE SINGAPOUR

- Il est interdit de mâcher du chewing-gum dans le métro
- On ne fume dans la rue qu'aux endroits spécifiquement désignés. Un mégot = 500 dollars d'amende, un papier entre 500 et 1000 dollars
- Singapour a réussi à attirer un très grand nombre de capitaux et d'investissements étrangers.

* **ALCOME** est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics en 2021 sur la filière à Responsabilité élargie des producteurs (REP) des mégots. Sa mission est de réduire la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

VILLES	GRANDES VILLES			VILLES MOYENNES			
	VIOLENCES SUR PERSONNE	VOLS AVEC VIOLENCE	CAMBRIOLAGES	VILLES	VIOLENCES SUR PERSONNE	VOLS VIOLENTS (SANS ARME)	CAMBRIOLAGES
AIX-EN-PROVENCE	+35.8 %	-29.8 %	+25.3 %	ASNIÈRES-SUR-SEINE	+3.1 %	-15.6 %	+6.4 %
AMIENS	+16 %	+3.6 %	+7.1 %	AUBERVILLIERS	+22.6 %	-10.5 %	-22.4 %
ANGERS	-3 %	+9.3 %	-26 %	AULNAY-SOUS-BOIS	+20.8 %	-34.6 %	-25.8 %
ANNECY	+38.7 %	-32.6 %	+15.1 %	AVIGNON	+11.8 %	-27.4 %	-15.9 %
ARGENTEUIL	+23.9 %	-30.4 %	+38.7 %	BOBIGNY	+20.9 %	-36.4 %	-19.1 %
BESANÇON	+13.3 %	-30.6 %	-27.2 %	BONDY	+10.7 %	-26.7 %	-13.1 %
BORDEAUX	+8.3 %	+12.6 %	+12.5 %	CANNES	-7.4 %	-13.2 %	+9.8 %
BREST	+13.8 %	-28.6 %	-30 %	CERGY	+8.5 %	+9.6 %	-9.4 %
CAEN	-4.3 %	-24.2 %	-7.1 %	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	+4.2 %	-2.2 %	-25.9 %
CLERMONT-FERRAND	+17.1 %	-2.8 %	-15.2 %	CHOISY-LE-ROI	+13.5 %	+14.9 %	-8.8 %
DIJON	+27.8 %	-6.3 %	+0.5 %	CRÉTEIL	+8 %	-25.5 %	-3.8 %
GRENOBLE	+11.3 %	+16.2 %	-42.9 %	DRANCY	-9.4 %	-28.4 %	-10.3 %
LE HAVRE	+18.2 %	-33.1 %	-26.7 %	ÉPINAY-SUR-SEINE	+15.2 %	-9.2 %	+7.4 %
LE MANS	+37.1 %	+57.6 %	+23.2 %	FONTENAY-SOUS-BOIS	+38.3 %	-17.1 %	+65.4 %
LILLE	+22.2 %	-26.2 %	+18.1 %	IVRY-SUR-SEINE	-8 %	-32.4 %	-3.9 %
LIMOGES	+24.9 %	-10.3 %	-32.6 %	LA COURNEUVE	+5.4 %	-53.5 %	-25.6 %
LYON	+8.4 %	-19.7 %	-8.5 %	LE BLANC-MESNIL	+16.3 %	-55.9 %	-53.9 %
MARSEILLE	+12.9 %	-10.8 %	+18 %	MAISONS-ALFORT	+15.7 %	-2.1 %	-11.4 %
METZ	+31.7 %	-12.9 %	+6.3 %	NANTERRE	+56.4 %	-5.2 %	+3.7 %
MONTPELLIER	+5.4 %	-18.4 %	-14.2 %	NEUILLY-SUR-SEINE	+47 %	+43.4 %	+98.9 %
MONTREUIL	+38.9 %	-28 %	+22.5 %	NOISY-LE-SEC	+28.8 %	-3.6 %	+6.7 %
MULHOUSE	+29.5 %	+4.1 %	-16.7 %	PANTIN	+0.3 %	-6.3 %	-35.9 %
NANCY	+2.5 %	-7 %	-18.2 %	PIERREFITTE-SUR-SEINE	+0.3 %	-39 %	+54.6 %
NANTES	+24.2 %	+49.5 %	-1.4 %	ROSNY-SOUS-BOIS	+25.6 %	-23.7 %	-0.4 %
NICE	+15.9 %	-28.4 %	-5.3 %	ROUBAIX	+13 %	-10.9 %	-18.4 %
NÎMES	+12.6 %	-28.8 %	-27.4 %	SAINT-NAZAIRE	+11.7 %	+14.3 %	-26.5 %
ORLÉANS	+3.2 %	-13.9 %	-20.8 %	SAINT-OUEN-SUR-SEINE	+41 %	-23.4 %	+49.1 %
PARIS	+11.6 %	+10.3 %	+32 %	SARCELLES	+8 %	-47.5 %	+6.7 %
PERPIGNAN	+20.2 %	+1.9 %	-18.9 %	SEVRAN	+39.5 %	-20.6 %	-17.6 %
REIMS	-8.7 %	-25.1 %	-5.9 %	TOURCOING	+15.6 %	-34.7 %	+5.4 %
RENNES	+12.8 %	-6.4 %	-14.5 %	VALENCE	-7.7 %	-47.1 %	-28.8 %
ROUEN	+33 %	+44.1 %	-8 %	VAULK-EN-VELLIN	+8.2 %	-5.3 %	-12.8 %
SAINT-DENIS	+8.6 %	-38.1 %	+22.5 %	VÉNISSIEUX	+13 %	-13.3 %	-12 %
SAINT-ÉTIENNE	+25.4 %	-8.4 %	-29.5 %	VILLEJUIF	+58.8 %	-3.6 %	+5.3 %
STRASBOURG	+29.9 %	-7 %	-9.2 %	VILLENEUVE-ST-GEORGES	+77 %	-41.5 %	-40.2 %
TOULON	+0.2 %	-22.8 %	+14.9 %	VILLEPINTE	+1.7 %	-34.4 %	-22.9 %
TOULOUSE	+11.5 %	-34.6 %	-26 %	VITRY-SUR-SEINE	+24.7 %	-49.7 %	-24 %
TOURS	+33.8 %	-5.5 %	+14.1 %				
VILLEURBANNE	+19.9 %	-16.1 %	-6 %				

■ Tiers des villes du tableau au taux le moins élevé
 ■ Tiers intermédiaire
 ■ Tiers des villes au taux le plus élevé

Exemple : Saint-Denis a une baisse de 38,1 % en trois ans du taux de vols avec violence par habitant. Son taux de criminalité en 2019 (rouge) reste toutefois parmi les plus élevés des grandes villes.

Méthodologie : Les grandes villes désignent les villes de plus de 100 000 habitants, les moyennes, celles de plus de 20 000. Seules les villes moyennes ayant un nombre d'infractions ou de victimes supérieur à 100 en 2021 pour chacun des critères sont considérées. Le taux correspond au nombre d'infractions ou de victimes (pour les violences volontaires) divisé par le nombre d'habitants ou de logements. Les violences volontaires excluent les coups et blessures ayant entraîné la mort et ceux contre les moins de 15 ans ou dépositaires de l'autorité. Pour les vols violents sans arme, sont comptabilisés les actes commis ou tentés.

Source : Ministère de l'Intérieur. Retrouvez les données de plus de 400 villes sur L'Infogiro.fr

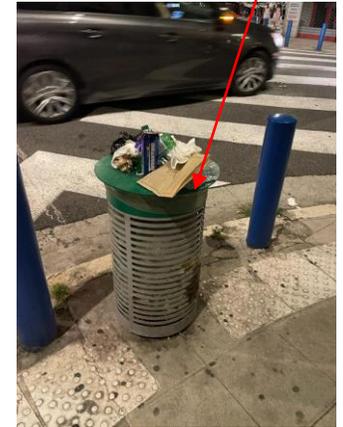
4 Quelques constats :propreté et incivisme

- Les habitants sont confrontés de plus en plus avec le manque de savoir vivre et d'éducation
- Les touristes qui sortent de la Gare et se rendent dans la ville doivent traverser ces rues (Auber, Durante, Gounod)



Inutile ?

Trop petite ?



Ravalement ?



4 Un environnement incompatible avec le positionnement d'Iconic



4 Des points positifs

- Les habitants doivent prendre leur destin en main sans attendre tout de la Métropole
- Les syndicats et conseils syndicaux doivent veiller à interdire l'envahissement de leur copropriété par des commerces de bouche « bas de gamme »

Berlioz / Fernet Branca



Zone 30 = moins de pollution sonore



Fermeture Lyca Mobile – Auber ou comment chasser les points de deal



Groupe de plogging du quartier Mozart



Moins de voitures = Moins de parkings de surface



Rue Dante ET NOTRE QUARTIER ?



Ouf ! On a échappé à un de plus Mais on veut bien cela



4 Des points positifs

Réfection de la chaussée
et des caniveaux
Avenue Auber entre
Italie et Victor Hugo



Concert Jardin Alsace
Lorraine
Ensemble Nikaiachor
18 juin



De nombreux micro
sujets couverts avec la
mairie lors de trois
réunions depuis janvier

- Canisite Mozart
- Platanes Victor Hugo
- Banc Victor Hugo
- Eclairage Guiglia – Gounod
- Poubelles
- ...

- **Culture et animation**

- Créer un festival musical annuel dans les lieux adaptés du quartier (place Mozart, jardin Alsace-Lorraine, parvis de la gare, jardin Jean Moreno...)
- Cartographier les édifices remarquables (immeubles Art-Déco, Belle-Époque, Néo-gothique, gare, statues, fresques...) du quartier et établir un référencement (avec notes, photos, dessins, vidéos) disponible en ligne sur notre site web
- Lancement d'une souscription pour ériger une statue ou une plaque commémorative de **Suzanne Lenglen** sur l'avenue Auber

- **Identité du quartier**

- Plaques de signalétique « Quartier des Musiciens » sous les plaques de rues du périmètre
- Plaques commémoratives/informatives dédiées à des personnalités ayant habité le quartier (Suzanne Lenglen, Claude Arabo, Simone Veil, Yves Klein, Joseph Kessel, Thomas Narcejac, Marie Barshkitseff...) sur les façades des immeubles concernés

- **Informer et travailler avec les services économiques de la Ville et de la Métropole, le SIG de la CCI Nice Côte d'Azur, les associations commerciales, les bailleurs, pour éviter la vacance de cellules commerciales au sein du quartier**
- **Faire remonter les attentes des habitants du quartier sur de nouveaux types de commerces et services, pour privilégier leur implantation dans les cellules commerciales vacantes**
- **Valoriser les projets immobiliers, les commerçants et prestataires de service du quartier, via des portraits avec photo sur le site web et la page Facebook du comité**

Renforcer notre association : nous sommes ambitieux

- **Notre association est trop faible et pèse encore insuffisamment en pouvoir d'influence**
 - Trop peu d'adhérents
 - Trop peu de ressources financières pour soutenir nos projets (sensibilisation, prévention, marketing, web)



Doit on augmenter la cotisation ? 10 €

- **La nécessité de recruter de nouveaux adhérents**
 - Associer les commerçants et agences immobilières à notre démarche
 - Trouver des sponsors (donateurs, entreprises ...)
 - Renforcer le nombre des actifs vs retraités
- **Sensibiliser les conseils syndicaux**
- **Etablir des connexions avec d'autres associations**
 - Associations de commerçants, plogging, mes voisins.fr ...

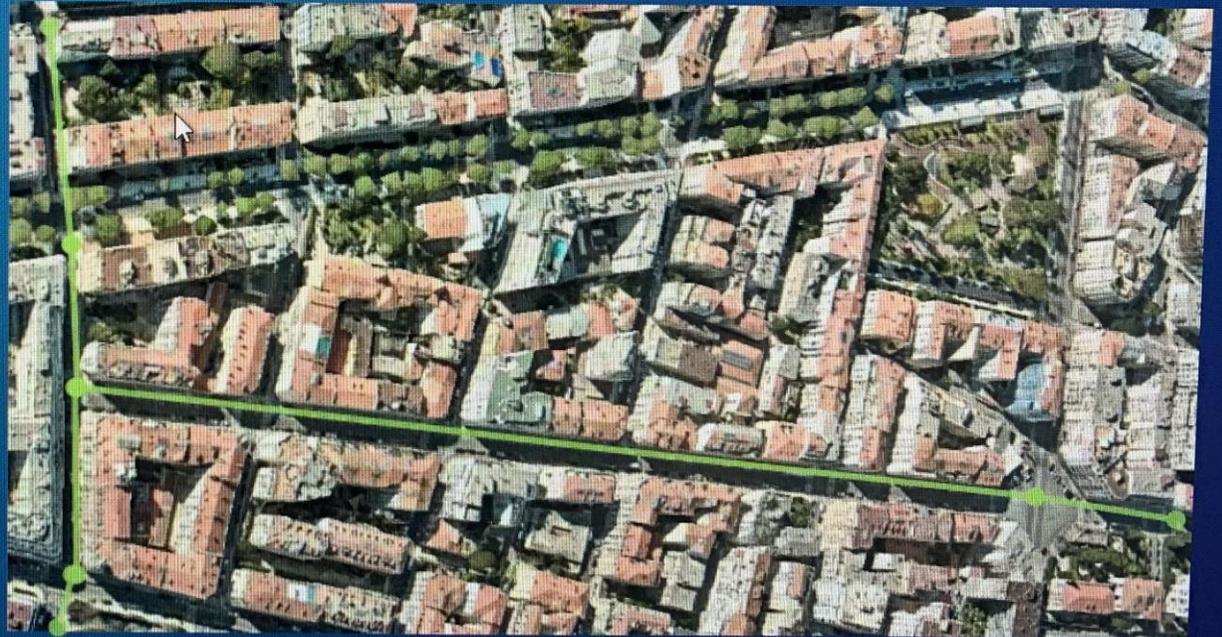
5 Le point financier

- Cotisation annuelle : 5 € par foyer et 3 € par foyer pour les immeubles adhérents (totalité des copropriétaires)
- Solde bancaire 31/8/ 2021 = 7.872.60 €
- Dépenses 1.440.90 € (flyers, assurance, site, concert ...)
- Solde bancaire 31/8/ 2022 = 6 993.90 €
- 28 nouveaux adhérents suite à la campagne de flyers
- Dons : 165 euros

6 Un projet trame verte pour les Musiciens

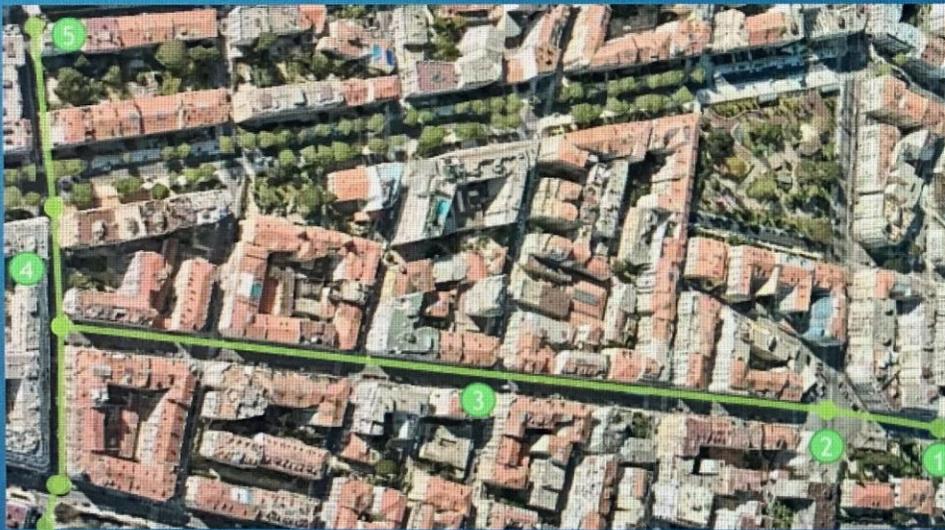
LE COMITÉ DE QUARTIER PROPOSE LA CRÉATION D'UN 4^e AXE : LA TRAME VERTE « MUSICIENS »

Créée au cœur du quartier des Musiciens, cette 4^e trame verte de Nice s'étendrait sur environ 700m, avec un aménagement (végétalisation arbres + fleurs + piste cyclable en site propre) similaire à celui des rues Bottero et Maréchal-Joffre (qui font environ 14 m de large) sur l'axe Verdi (environ 17 m de large), qui s'y prête parfaitement.



6 Un projet trame verte pour les Musiciens

LA TRAME VERTE « MUSICIENS » EN DÉTAIL...



- 1 Elle débuterait sur la fin de l'avenue Frédéric Passy, où se trouve déjà une emprise pour la piste cyclable
- 2 Ferait la jonction avec la piste cyclable du boulevard Gambetta sur la place Franklin, qui est en cours de réaménagement avec un parvis paysagé
- 3 Descendrait toute la rue Verdi, avec le traitement sud de l'axe (végétalisation + piste cyclable en site propre), à l'image de ce qui a été réalisé sur l'avenue Maréchal-Joffre
- 4 Se prolongerait sur le bas de l'avenue Baquis
- 5 Pour assurer au sud une jonction avec la trame verte de Maréchal-Joffre, en traversant le boulevard Victor Hugo et au nord, la jonction avec la nouvelle piste cyclable en cours de construction sur l'axe Gare/ Baquis/ Durante

- **MERCI DE VOTRE ATTENTION**
- **LA PAROLE AUX AUTORITES**
- **LA PAROLE AUX ADHERENTS**